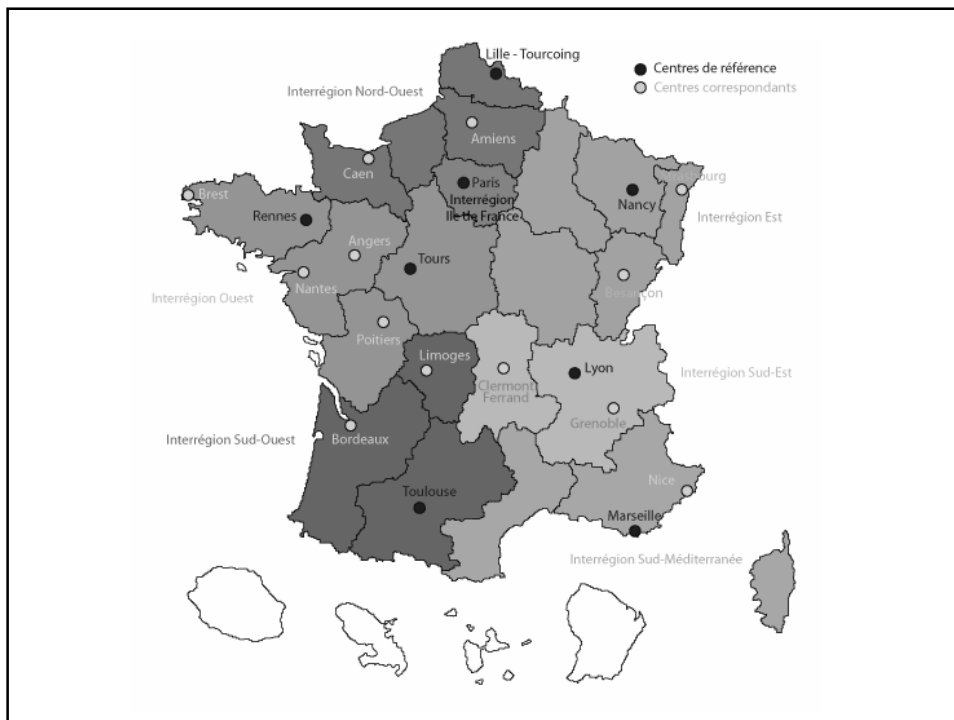


Diplôme Inter-Universitaire Infections Ostéo-Articulaires (DIU IOA)

Année Universitaire 2014-2015

Pr JM Lafosse
Faculté de Médecine de Toulouse

Pr E Senneville
Faculté de Médecine de Lille



Université
Claude Bernard Lyon1

Université
Paul Sabatier, Toulouse

Université Lille II, Droit
et Santé

Université de Versailles,
St Quentin en Yvelines

Année Universitaire 2014-2015

Diplôme Inter Universitaire sur les Infections Ostéo Articulaires

Organisation des Enseignements :

Chaque session annuelle du DIU est sous la responsabilité de quatre Universités organisatrices, désignées au sein des huit Universités signataires, une rotation étant établie entre elles. L'enseignement est dispensé en quatre modules, chaque module étant placé sous la responsabilité de l'une des quatre Universités organisatrices.

- Séminaire 1, Lyon : 18, 19 et 20 novembre 2014
- Séminaire 2, Paris : 11 et 12 décembre 2014
- Séminaire 3, Lille : 22 et 23 janvier 2015
- Séminaire 4, Toulouse : 21 et 22 mai 2015

MODALITES D'INSCRIPTION auprès de chacune des Universités co-organisatrices pour 2014-2015

Renseignements et Inscriptions :

Lille :

Yamina AMRANE – Tél. : 03 20 69 46 16 - yamrane@ch-tourcoing.fr
Secrétaire Universitaire – Service des Maladies Infectieuses et du Voyageur
CV + Lettre de motivation :
Pr Eric SENNEVILLE – Service Universitaire des Maladies Infectieuses et du Voyageur
Centre Hospitalier de Tourcoing - 133, rue du Président Coty - 59208 TOURCOING Cedex

Lyon :

Nathalie Marrocco – CRIOA – Tél. : 04 27 85 40 67 - nathalie.marrocco@chu-lyon.fr
CV + Lettre de motivation
Pr Christian Chidiac – christian.chidiac@chu-lyon.fr
Service des Maladies Infectieuses – Hôpital de la Croix Rousse – F69317 - Lyon Cedex 04

Toulouse :

Hélène SAUX – Tél. : 05 62 88 90 30 - helsaux@adm.univ-tlse.fr
Département de Formation Médicale Continue
Faculté de Médecine de Rangueil et de Purpan
Bâtiment administratif – 133, route de Narbonne – 31062 TOULOUSE Cedex
CV + Lettre de motivation :
Pr Jean-Michel LAFFOSSE – Département de Chirurgie Orthopédique
Hôpital Pierre Paul Riquet – Place du Docteur Baylac – TSA 40031 – 31059 TOULOUSE

Versailles – St Quentin en Yvelines

Hélène ALLEMAND – Tél 01 49 09 47 72 - helene.allemand@apz.apho.fr
Secrétaire du CRIOA
CV + Lettre de motivation :
Pr Anne-Claude CREMIEUX – Unité de Maladies Infectieuses
anne-claude.cremieux@rpc.apho.fr
Dr Thomas BAUER – Service d'Orthopédie – thomas.bauer@apz.apho.fr

Objectifs pédagogiques de la formation

- Approfondir les connaissances dans le domaine des sciences médicales fondamentales et cliniques pour développer une approche centrée sur la personne souffrant d'une Infection Ostéo Articulaires.
- Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, épidémiologiques, relationnelles, éthiques pour:
 - assurer à la personne soignée une qualité optimale des soins et de vie
 - avoir la capacité d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives, autant à domicile que dans les institutions ou structures qui accueillent les personnes souffrant d'IOA, dans le souci de l'interdisciplinarité et d'un travail en réseau ;
 - promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des IOA
- Apprendre la multidisciplinarité de la prise en charge des IOA et savoir travailler en réseau

Programme d'enseignement

- Enseignement théorique : environ 70 h
- Enseignement dirigé : environ 10 h
- Stage d'observation : environ 20 h

Programme d'enseignement

- **L'enseignement dirigé**
 - assister aux réunions de concertation pluridisciplinaire, aux revues morbi-mortalité des services d'infectiologie et de chirurgie orthopédique, présentation de dossiers, d'initiation aux techniques du diagnostic microbiologique (sans réalisation de prélèvements, sans manipulation d'échantillon)
- **Le stage d'observation**
 - cinq journées consécutives ou non
 - au moins une Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, et au choix une séance de présentation/discussion de dossiers dans les services cliniques, une consultation médico-chirurgicale dédiées aux IOA (ou à défaut, une consultation médicale et une consultation chirurgicales dédiées aux IOA) et être initié aux techniques de prélèvements et de diagnostic microbiologique au laboratoire de microbiologie
- Le terrain de stage est reconnu validant par le Directeur du Diplôme
- Une convention de stage doit être signée entre le responsable local de l'enseignement, le responsable du lieu de stage et l'étudiant

Mode d'organisation de l'enseignement avec les autres universités

- Chaque session annuelle du DIU est sous la responsabilité de quatre Universités dites organisatrices, désignées au sein des huit Universités signataires, une rotation étant établie entre elles
- L'enseignement est dispensé en quatre modules, un de trois jours et trois de deux jours, chaque module étant placé sous la responsabilité de l'une des quatre Universités organisatrices

Modalités du contrôle des connaissances

- **Assiduité à l'enseignement** : L'assiduité aux cours (liste d'émargement) est obligatoire. Elle conditionne, avec la validation du stage clinique, l'autorisation à passer les examens.
- **Modalités de contrôles**
 - **Une épreuve écrite** anonyme nationale, d'une durée de deux heures, comportant :
 - » Un dossier clinique ou thérapeutique noté sur 20
 - » Une question rédactionnelle notée sur 20
 - **Un mémoire obligatoire** noté sur 20. Ce mémoire devra être rendu au responsable local d'enseignement, au plus tard le 15 mai de l'année universitaire en cours de manière à ne pas retarder les délibérations du jury.
 - **Validation du stage**

Conditions d'obtention du diplôme

- **Pour être admis**, les candidats devront avoir obtenu une note totale au moins égale à la moyenne pour chacune des épreuves, avoir validé le stage clinique, et avoir rendu le mémoire dans le délai imparti.
- Une note inférieure à 6/20 au dossier ou à la question rédactionnelle, est éliminatoire.
- **Nombre de sessions**
 - Deux sessions d'examen seront organisées par an.
 - L'organisation des épreuves écrites sera locale.
 - Seuls les candidats ayant échoué à la première session (sauf absence pour motif grave dûment justifiée) auront la possibilité de tenter la seconde session
- **Report des acquisitions partielles :**
 - Les candidats n'ayant pas rendu leur mémoire en temps utile pourront, en cas de réussite à l'épreuve écrite, conserver le bénéfice de celle-ci dans un délai maximum de deux ans

Organisation des examens avec les autres universités

- L'organisation des sessions d'examen est nationale, et se fera au sein de l'une des Universités (au choix du candidat)
- La validation du stage clinique, et du mémoire se fera au niveau des Universités organisatrices du DIU, par le Conseil Pédagogique Inter Régional, sous la responsabilité du Directeur du Diplôme.

Fiche évaluation de la formation DIU IOA

- Nous vous remercions de bien vouloir exprimer votre appréciation en renseignant le document d'évaluation qui vous sera remis à la fin de chaque session.

Questions ?

